

Territoire du Ruanda-Urundi

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES



PERMIS D'EXPLOITATION No 13.-

Délivré à Monsieur Stinglhamber, Colon minier à Kagogo

comme suite à la demande introduite en date du 10 mars 1953.-

Nature et situation de l'établissement :

**Extraction et traitement du minerai de Wolfram à la mine de Bugarama.
Installation de tous appareils - machines - procédés à mettre en oeuvre pour l'extraction et le traitement de produits miniers.**

Date de l'enquête Commodo-Incommodo : du 11 mars 1953 au 11 avril 1953.

Outre les conditions générales d'exploitation prévues par les ordonnances sur les établissements classés, notamment par l'ordonnance du Gouverneur Général du 17 février 1919, rendues exécutoires au Ruanda-Urundi par l'ordonnance n° 46 du 10 octobre 1930, la mise en exploitation de l'établissement faisant l'objet du présent permis est subordonnée aux conditions spéciales suivantes :

- 1) L'exploitation de l'établissement ci-dessus désigné devra commencer au plus tard le 11 avril 1953.-
- 2) La validité du présent permis est subordonnée au respect des prescriptions légales ou réglementaires présentes ou futures applicables à l'établissement.

Ruhengeri le 11 avril 1953.

Le Chef d'Entreprise ou son préposé
STINGLHAMBER.-

Ruhengeri le 11 avril 1953.

L'Administrateur de Territoire
GAUPIN R.-